

A7+

Société à responsabilité limitée au capital de 85.000 euros

Siège social : 5 rue Fénelon - 33000 BORDEAUX

849.028.675 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 12 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre, à onze heures,

La société SUROIT, société civile au capital de 357.100 euros, dont le siège social est situé 111 B rue Louis Rochemond – 33130 BEGLES, en cours d'immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, représentée par sa Gérante, Madame Isabelle LAURIOU

Propriétaire de l'intégralité des 500 parts sociales émises par la société A7+ (ci-après, l'« Associée Unique »)

A pris les décisions suivantes :

- Prise d'acte de l'apport de titres réalisé,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

PRISE D'ACTE DE L'APPORT DE TITRES REALISE

L'Associée Unique prend acte de de la conclusion ce jour du contrat d'apport des 500 parts sociales de la société A7+ réalisé par Madame Isabelle LAURIOU, au profit de la société SUROIT.

Elle constate qu'en conséquence Madame Isabelle LAURIOU a perdu la qualité d'associée de la société A7+.

DEUXIEME DECISION

MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

En application de la décision qui précède, l'Associée Unique décide de modifier l'article 7 des statuts, qui sera désormais rédigé de la manière suivante :

« Article 8 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (85.000 €).

Il est divisé en CINQ CENTS (500) parts sociales de CENT SOIXANTE-DIX (170 €) chacune, entièrement libérées et attribuées en totalité à l'associée unique, la société SUROIT. »

TROISIEME DECISION

POUVOIR POUR LES FORMALITES

Les présentes décisions seront publiées conformément à la législation et aux règlements en vigueur, à la diligence du représentant légal de la société qui est habilité à cet effet.

Le Conseil rédacteur des présentes, la société LDA SOCIETE D'AVOCATS, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est situé 57 cours Pasteur – 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 951 367 184, et représentée par Laurent DELAGE et Jennifer CRESTIA, Avocats, est expressément chargé à l'effet de régler, pour le compte et sous la responsabilité de la Société, en ses lieu et place, tous débours, assumer toutes dépenses, faire toutes formalités, donner toutes signatures notamment auprès du RCS de BORDEAUX, requérir toutes inscriptions, consentir toutes décharges et, généralement faire le nécessaire.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique.

SUROIT

Représentée par Mme Isabelle LAURIOU

